

Gouvernance, I-site, pédagogie, recherche, partenariats : l'Université de Pau face au confinement

Paris - Publié le jeudi 14 mai 2020 à 14 h 15 - Actualité n° 181970

« Nous avons proposé que les listes d'étudiants soient stabilisées au 15/10, l'élection des conseils fixée au 24 novembre et celle du président au 15/12 », déclare [Mohamed Amara](#), président de l'[UPPA](#).

Un nouveau calendrier électoral lié à l'annulation des élections du fait du confinement - elles étaient initialement prévues le 07/04 et l'équipe en place a vu son mandat prolongé jusqu'à fin 2020 par la loi d'urgence sanitaire. « Dans le contexte actuel, changer la direction de l'établissement aurait ajouté à la complexité », estime [Laurent Bordes](#), directeur du collège Sciences et technologies pour l'énergie et environnement, de l'université.

L'UPPA, lauréate d'une [I-site](#) baptisée [E2S](#), qui achèvera sa période probatoire de quatre ans en 2021. « Quel que soit l'exécutif qui sera en place, la feuille de route de l'I-site sera partagée par tous les partenaires », déclare [Gilles Pijaudier-Cabot](#), directeur exécutif d'E2S-UPPA. « Nous arrivons au bout du chemin de la phase probatoire et je n'imagine que la nouvelle équipe s'avise de tout chambouler, à six mois de la phase finale. »

Mohamed Amara se déclare confiant : « Comme nous avons plutôt de l'avance sur le calendrier, on reste dans les timings, avec un impact très limité de la crise. L'heure n'est donc pas à une inquiétude forte : il faut continuer à avancer, à mener les projets, pour pérenniser ce label. »

Seule initiative d'excellence ne se situant ni en Île-de-France ni dans une métropole régionale, le projet de l'UPPA et ses partenaires l'Inra et Inria, intitulé E2S « Energy and environnement solutions », est aussi le seul à être porté par un unique établissement universitaire.

Le budget mobilisé pour quatre ans est de 86 M€ dont 24 M€ proviennent de la subvention I-site et 35 M€ correspondent aux apports du consortium UPPA-Inra-Inria. Les partenaires veulent mobiliser 15 M€ des collectivités territoriales et 12 M€ de partenaires industriels.

Depuis sa labellisation comme I-site, News Tank suit le devenir de l'UPPA. État des lieux à l'heure du confinement, avec Mohamed Amara, président de l'UPPA, interviewé par News Tank le 20/04/2020 ; Gilles Pijaudier-Cabot, directeur exécutif d'E2S-UPPA, interviewé le 17/04/2020 ; Laurent Bordes, directeur du collège Sciences et technologies pour l'énergie et environnement et [Camille Chamard](#), directeur de l'IAE Pau Bayonne, interviewés le 16/04/2020.

Formations et stages : une continuité pédagogique assurée bon an, mal an

Une continuité pédagogique assurée à distance

« Après un temps d'adaptation technique de la plateforme pédagogique, la mise en place de solutions d'enseignement et d'évaluation à distance a permis aux étudiants de boucler le second semestre et de passer leurs examens », déclare Mohamed Amara, président de l'UPPA.

La sérénité est également de mise concernant Parcoursup. « Nous avons déjà regardé les formations en tension, celles sur lesquelles on doit classer les étudiants, nous serons dans les temps », assure Laurent Bordes, directeur du collège [STEE](#).

Certains aspects sont plus mitigés. « Il faut être lucide : sur l'enseignement à distance, on n'est pas dans l'équivalent de ce qu'on aurait fait en présentiel », selon Laurent Bordes.

« Dans l'organisation nouvelle des enseignements, il a fallu s'adapter au régime des étudiants, certains étant apprentis ou salariés en formation continue, avec des disponibilités variables ou pas aux horaires voulus », ajoute Camille Chamard, directeur de l'IAE Pau-Bayonne.

Autre point d'achoppement : le suivi des étudiants peu ou pas équipés sur le plan informatique. « Nous réfléchissons à des aides personnalisées, ainsi qu'à l'organisation de rattrapages, au cas par cas, pour qu'ils ne soient pas pénalisés », indique Camille Chamard.

« La mobilisation de tous les personnels a été forte. Il va nous falloir essayer de capitaliser sur cette expérience pour faire rebondir nos pratiques pédagogiques, pour nous préparer au mieux à la rentrée de septembre, dont nous ne savons pas si elle sera normale ou pas », résume Mohamed Amara.

La problématique des stages, reportés ou annulés

Un certain nombre de stages obligatoires ou de contrats d'apprentissage, impossibles à accomplir en télétravail, ont été reportés ou annulés. Avec à la clé, pour les équipes, la nécessité de tractations avec les entreprises d'accueil, à la recherche du meilleur compromis possible.

« La plupart du temps, un terrain d'entente a été trouvé avec les employeurs pour laisser les apprentis à disposition de l'université pour poursuivre les cours, informe Camille Chamard. Et pour les stages, un avenant a été inséré au contrat, avec report, selon la date du déconfinement. »

Pour les périodes longues de formation en entreprise, dont le report risquerait de menacer la validation de l'année universitaire, et donc la poursuite d'études, de certains étudiants, la neutralisation de quelques UE a été mise en place.

L'international : inconnu et attentisme en première ligne

Incertitudes sur la présence, en septembre, des étudiants étrangers

Les frontières hors Schengen sont fermées jusqu'à nouvel ordre, entraînant le gel de toutes les mobilités, enseignantes comme étudiantes.

« Nous craignons de perdre les étudiants de nos 12 masters en langue anglaise, recrutés essentiellement au niveau L2, pour la plupart internationaux, dont l'énorme majorité hors espace Schengen : Asie, Amérique du Sud et Afrique au premier chef », précise Gilles Pijaudier-Cabot.

Mohamed Amara se veut rassurant ; « Selon le ministère, les étudiants déjà inscrits devraient pouvoir entrer en septembre, s'ils ont un titre de séjour valable et s'ils gèrent leurs problématiques de transport, indique-t-il. Dès à présent, nous nous mettons en ordre de marche pour organiser des formations à distance, en capitalisant sur notre expérience de ces deux derniers mois, pour le cas et tant qu'ils seraient dans l'impossibilité d'être présents physiquement sur nos campus. »

« Nous sommes déjà en train de travailler sur le format de l'année prochaine, avec plusieurs scénarios selon que fermeture totale des frontières ou réouverture progressive. À l'IAE, nous suivons d'autant plus attentivement l'évolution de la situation que nous avons un gros pôle de formation sur Bayonne dédié à l'international. Les échanges en vidéo et cours à distance avec des enseignants étrangers ayant bien marché, nous envisageons de poursuivre l'an prochain si le présentiel n'était pas possible. Nous restera alors la question des décalages horaires à résoudre. »

Menaces sur le recrutement des doctorants

« Là où nous avons la quasi-certitude de prendre du retard, c'est pour l'embauche des doctorants, déclare Gilles Pijaudier-Cabot. Nous en recrutons entre 70 et 80 chaque année, dont une quarantaine pour le projet E2S, lauréat d'une I-site, sur 2019, à 80 % issus de l'extérieur de l'espace Schengen : toute la question est de savoir s'ils vont pouvoir arriver à temps pour le démarrage des contrats doivent début juin, pour un début de thèse normalement au 01/09. »

Projets internationaux : coup d'arrêt indéterminé

Certains dossiers suivent un cours que l'on peut encore espérer normal. Ainsi, le projet d'université européenne, déposé auprès de la Commission européenne en février, est en cours d'expertise, avec un retour prévu pour juillet.

« Je ne sais pas si le timing sera respecté ou pas, déclare Mohamed Amara. Mais sur ce point, pas de préoccupation immédiate. »

Pour le reste, tous les projets internationaux sont gelés, du fait de la fermeture des établissements d'enseignement un peu partout dans le monde et faute de déplacements possibles.

Les dossiers de partenariats en phase de concrétisation pour l'I-site, comme la signature d'un accord de collaboration avec l'université de Rio, initialement prévue pour le 10/03, ont été reportés.

« Là où c'est un peu plus difficile, c'est pour les accords pas encore finalisés, à l'instar des projets d'accord avec Northwestern University et Berkeley, aux États-Unis.

Tout cela ne remet pas en cause la pérennité à terme des projets : nous prenons simplement un peu de retard, en espérant que nos résultats seront examinés à la lumière du contexte un peu particulier. »

Recherche : poursuite des travaux, mais en ordre plus dispersé

« La recherche presque le secteur le moins impacté, vu que nous travaillions déjà à distance presque en permanence avec des chercheurs d'autres universités, en France comme à l'étranger », déclare Camille Chamard.

Une déclaration appuyée par Gilles Pijaudier-Cabot :

« Un certain nombre de choses fonctionnent très bien à distance, en particulier tout ce qui est lié à la gestion des appels à projets et aux processus d'expertise des projets. Globalement, on ne prend pas de retard », estime-t-il.

La situation n'est toutefois pas exempte d'impacts négatifs. Le principal se situe sur les dispositifs expérimentaux, dont un certain nombre ont dû être arrêtés.

« La difficulté ne semble pas insurmontable. Par contre ça le deviendrait si nous devons rester confinés jusqu'en septembre, l'été étant une période traditionnellement très active dans nos laboratoires, pointe Gilles Pijaudier-Cabot. Mais aussi par le simple fait que la période de mars à septembre ayant été perdue pour les doctorants, il faudrait voir à prolonger les contrats doctoraux [ce que Frédérique Vidal a annoncé depuis la réalisation de cet entretien], dans quelles conditions et avec quels moyens. »

Par ailleurs, l'investissement pédagogique absorbe les enseignants-chercheurs quasiment à temps complet, ce qui grève forcément leur activité de recherche. « Ce qui ne tombe pas au meilleur moment, à un an de l'évaluation par le Hcéres », souligne Laurent Bordes.

Partenariats industriels : le statu quo

Les signatures d'un certain nombre de centres d'expérimentation autour d'UPPA Tech, le dispositif qui rassemble les plateaux instrumentaux de l'université, avec ses partenaires privilégiés, comme Total ou Arkema, sont aujourd'hui suspendues.

« Formaliser, c'est prendre du temps, organiser des visites, toutes choses qui ne peuvent pas se faire en confinement », souligne Gilles Pijaudier-Cabot.

« À ce jour, il n'y a pas de projet pour lesquels nos partenaires nous ont dit qu'ils étaient amenés à revoir leurs engagements, précise Mohamed Amara. L'accompagnement reste très actif de la part des partenaires industriels et des collectivités territoriales, qui restent attentifs à la situation de l'UPPA.

Nous conservons des relations globalement très bonnes et les projets se poursuivent. Mais il est difficile, à ce jour, de mesurer les arbitrages que vont être amenés à faire les entreprises, à moyen terme, en termes de priorités. »

Mohamed Amara candidat aux municipales à Pau

Mohamed Amara, qui a déjà effectué deux mandats, ne peut se représenter à la présidence de l'université.

Il était par ailleurs candidat en troisième place sur la liste de François Bayrou, arrivée largement en tête au premier tour des élections municipales à Pau.

"Ce qui m'a été proposé, c'est plus un travail qui cadre avec le développement de l'innovation dans l'enseignement supérieur, indique Mohamed Amara, qui assure rester à l'UPPA jusqu'en 2022, en tant que professeur d'université.

Mohamed Amara



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des présidents d'université Président de la commission des relations internationales et européennes	Décembre 2018	Aujourd'hui
Alliance des Universités de Recherche et de Formation Vice-président	Septembre 2017	Aujourd'hui
Université de Pau et des Pays de l'Adour Président	Mai 2012	Aujourd'hui
Université de Pau et des Pays de l'Adour Professeur des universités en mathématiques	1996	Aujourd'hui
Université de Pau et des Pays de l'Adour Vice-président du conseil scientifique	Mai 2008	Avril 2012
Agence Nationale de la Recherche Responsable des programmes scientifiques de mathématiques	2007	2011
Université de Pau et des Pays de l'Adour Directeur laboratoire des mathématiques et de leurs applications	1999	2007
Établissement & diplôme	Année(s)	
Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie Doctorat d'Etat, Applied Mathematics	1979	1983
Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie DEA, Doctorat 3ème cycle, Applied Mathematics	1974	1978
Université d'Alger Licence, Mathematics	1970	1973

Fiche n° 4756, créée le 18/06/14 à 12:19 - MàJ le 20/12/18 à 11:24

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »